



Déclaration particulière

pour l'année d'assujettissement **2025**

Administration fiscale cantonale
Taxe d'exemption de
l'obligation de servir
Rue du Stand 26 - CP 3937
1211 Genève 3

Si la taxe ne peut être calculée sur la base de la décision de taxation définitive pour l'impôt fédéral direct, elle est fixée, comme dans votre cas, sur la base d'une déclaration particulière.

Veuillez renvoyer la présente déclaration dûment remplie et signée, **avec les attestations et les justificatifs demandés**, sous enveloppe affranchie, à l'adresse susmentionnée, ou par courriel à teo@etat.ge.ch.

Monsieur

Date de l'expédition :

--

Situation personnelle, professionnelle et familiale au 31 décembre 2025

État civil

- | | |
|---|----------------------------------|
| ☐ célibataire | ☐ veuf |
| ☐ marié (date _____) | ☐ séparé |
| ☐ lié par un partenariat enregistré (date _____) | ☐ divorcé |

Téléphone

privé _____ mobile _____ professionnel _____

E-Mail

Profession

Employeur / Institution scolaire

Activité accessoire

Enfants mineurs ou en formation (à l'exception des enfants mentionnés sous ch. 10 b), **à l'entretien desquels vous pourvoyez** (voir les instructions)

Prénom _____	date de naissance _____
Prénom _____	date de naissance _____
Prénom _____	date de naissance _____
Prénom _____	date de naissance _____

Personnes totalement ou partiellement incapables d'exercer une activité lucrative (à l'exclusion du conjoint et des enfants susmentionnés), (voir les instructions)

Nom _____	Prénom _____
Adresse _____	

Nom _____	Prénom _____
Adresse _____	

Durant l'année d'assujettissement, avez-vous accompli des jours de service de protection civile ?

☐ oui ☐ non

Durée du _____

au _____ jours _____

I. Revenu total de l'année d'assujettissement, en Suisse et à l'étranger

Est en général déterminant le revenu de l'année. Les renseignements relatifs aux **périodes sans activité lucrative** (voyage, vacances prolongées, chômage sans compensation, etc.) **sont à indiquer à la page 4.**

(Pour les revenus en Suisse: après déduction des cotisations AVS / AI / APG / AC / AANP; voir aussi ch. 1a)

1. Revenus provenant de l'activité dépendante (voir les instructions et joindre les justificatifs)

- a. Activité principale en Suisse du _____ au _____ **certificat de salaire** (salaire net)
- b. Activité accessoire en Suisse du _____ au _____ **certificat de salaire** (salaire net)

c. Salaire brut à l'étranger du _____ au _____
à déduire les cotisations versées à l'AVS/AI/APG et à l'AC suisses
ou à une assurance d'État analogue du pays de résidence
Salaire net à l'étranger

Ce salaire net sera converti d'office en CHF (cours : _____)

- d. Revenus en nature
- e. Autres revenus provenant d'une activité dépendante

2. Revenus provenant d'une activité indépendante (commerce, artisanat, profession libérale, agriculture).

Prière de joindre le bilan et le compte de résultat, signé, de l'exercice déterminant. (Voir les instructions)

- a. Activité principale
- b. Activité accessoire

3. Revenus provenant des assurances sociales ou d'autres assurances (voir les instructions)

- a. Rentes AI (joindre justificatif de décembre)
- b. Rentes et pensions provenant d'institutions de la prévoyance professionnelle (2^e pilier)
- c. Rentes provenant de la prévoyance individuelle liée (pilier 3a)
- d. Rentes de l'assurance militaire
- e. Autres rentes (prestations de l'assurance-invalidité, de l'assurance-maladie et accidents, de rentes des assurances sociales versées par des caisses étrangères)
- f. Revenus provenant de rentes viagères ou d'un contrat d'entretien viager
- g. Indemnités pour perte de gain ***joindre les attestations***
- h. Allocations familiales et pour enfants versées directement par la caisse de compensation

4. Rendements des titres (voir les instructions)

et rendement d'avoirs, gains à la loterie et au loto
moins frais d'administration

5. Autres revenus et bénéfices (voir les instructions)

- | | |
|---|--|
| a. Pensions versées par le conjoint divorcé ou séparé | |
| b. Contributions d'entretien pour enfants mineurs | |
| c. Revenus provenant de successions non partagées, de parts commerciales et de parts à des corporations (joindre le décompte) | |
| d. Autres revenus, désignation précise : _____ | |
| e. Versement de capitaux remplaçant des prestations périodiques | |

6. Revenus provenant d'immeubles (voir les instructions)

- a. Rendement de la maison familiale / propriété par étage :
- Valeur locative
- Loyers encaissés
- Rendement brut
- b. Moins frais d'entretien et d'exploitation (forfaitaires ou effectifs)
- Rendement net

7. Total des revenus

[illegible]

8. Frais professionnels en cas d'activité lucrative dépendante (voir les instructions)

- Trajet de/à , distance km

Vélo, cyclomoteur, motocycle avec plaque d'immatriculation sur fond jaune

km par jour x jours de travail = km par année x CHF –.

- | | |
|--|------------------------------|
| d. Frais de formation, de perfectionnement et de reconversion professionnels | voir les instructions |
|--|------------------------------|

- Frais de séjour : loyer usuel pour une chambre

Frais de repas : justification analogue à celle sous let. b (taux voir les instructions)

- q. Solde des sapeurs-pompiers (voir les instructions)

10. Contributions d'entretien et rentes versées (voir les instructions)

- c. Prestations versées au titre de rente

Nom/adresse du destinataire

joindre les attestations

e. Déduction supplémentaire par enfant, resp. par personne à charge

c. Cotisations pour la prévoyance professionnelle (2^e pilier) y compris les parts de rachat

- e. Frais liés au handicap

- f. Déduction pour la garde des enfants par des tiers

commun) (joindre les justificatifs) (voir les instructions)

15. Total des déductions

16. Revenu net I : total des revenus (ch. 7) moins total des déductions (ch. 15)

a. Frais provoqués par la maladie et les accidents, s'ils dépassent 5 % du revenu net (ch. 16)

selon feuille annexe

- b. Versements bénévoles (max. 20 % du revenu net, ch. 16)

selon feuille annexe

18. Revenu net II (ch. 16 moins ch. 17)

19. Déductions sociales

- b. Déduction pour enfants

- c. Déduction pour personnes à charge

20. Revenu soumis à la taxe (ch. 18 moins ch. 19)

[illegible]

Prestations en capital provenant de la prévoyance

Montant total CHF _____ cotisations propres CHF _____

Date du versement : _____ motif du versement : _____

- ☐ de l'AVS / AI ☐ compte de la prévoyance / police libre passage
- ☐ d'une institution de la prévoyance professionnelle (2^{ème} pilier) ☐ à la suite d'un décès ou de dommages corporels permanents ou d'atteinte durable à la santé
- ☐ d'une forme reconnue de la prévoyance individuelle liée (pilier 3a)

Donations / autres paiements...

Nom, adresse et degré de parenté

Le _____ reçu de _____ valeur CHF _____

Le _____ versé à _____ valeur CHF _____

Indications complémentaires

Avez-vous eu durant l'année d'assujettissement des périodes sans activité lucrative ?

Durée de la période du _____ au _____ Motif _____

Quels ont été alors vos moyens d'existence ? (indiquer ce qui convient)

- ☐ Revenus en nature pour prestation de travail
- ☐ Revenus en nature de tiers (parents, connaissances, etc.,) sans prestation de travail
- ☐ Économies
- ☐ _____

Observations

Le soussigné atteste que cette déclaration particulière a été remplie de façon complète et conforme à la vérité.

Date

Signature

Annexes